



Fédération Syndicale Unitaire

## **DECLARATION LIMINAIRE FSU CTSD et CDEN du 20 avril 2016**

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Ce CTSD/Ce CDEN, est réuni aujourd'hui pour étudier la modification des rythmes scolaires d'environ 7% des écoles du département pour la rentrée prochaine. La lecture des documents nous amène à la même conclusion que l'an dernier : les modifications sont exclusivement liées aux contraintes du périscolaire. Qui peut croire en effet qu'un après-midi de classe d'1h30, en particulier et qui plus est, après 1h de TAP permette aux élèves de mieux réussir ? Est-ce tenir compte de leurs rythmes d'apprentissage que de leur imposer une alternance de journées courtes et de journées longues ? Que dire d'une après-midi de classe d'1h ?

Au final, nous posons toujours la même question : où est l'intérêt de l'élève tellement vanté ? Si l'on veut vraiment faire réussir tous les élèves : il faut, nous le répétons, d'abord respecter leurs rythmes biologiques et leur apporter de l'aide au sein de la classe lorsqu'ils sont en difficulté. Cela passe nécessairement par la création de postes à hauteur des besoins et des effectifs moins chargés en classe.

Quant aux enseignants, ils payent le prix fort de cette réforme : Perte des mercredis libérés, élèves moins disponibles pour les apprentissages, concertations et animations pédagogiques reportées en fin de journée,...Les enseignants se déplacent une fois de plus par semaine et certains font parfois 2h de trajet pour... 2h de classe le mercredi matin. Cela engendre de la fatigue et a un coût, et ce n'est pas le dégel symbolique du point d'indice qui va améliorer notre pouvoir d'achat . D'autre part, le fonctionnement de l'école s'est complexifié avec des temps et des locaux partagés et de nouvelles contraintes. Avec la réforme des rythmes, le temps de l'école se « municipalise » : la FSU restera très vigilante et s'attachera à ce que l'éducation reste nationale.

Quant à nos craintes de fuite vers le privé elles restent bien réelles.

D'ailleurs, le privé n'est toujours pas assujéti aux 4 jours et demi ce qui a pour effet d'alimenter la concurrence entre public et privé au détriment de l'école publique.

Pire, la réforme des rythmes renforce et creuse les inégalités sur le territoire, ce qui est inacceptable pour la FSU.

Enfin, on nous parle sans cesse du périscolaire mais quasiment jamais des effets de la réforme sur les apprentissages et la réussite des élèves.

Pour la FSU, la réussite des élèves ne peut se réduire à un bricolage d'horaires. Cette réforme doit faire l'objet d'une réflexion approfondie sur les rythmes d'apprentissage des élèves parallèlement aux rythmes biologiques des enfants en s'appuyant sur l'expertise de professionnels.

La FSU continue de réclamer un véritable bilan quantitatif et qualitatif de cette mise en place des rythmes scolaires : absentéisme, fatigue des élèves, conditions de travail des enseignants, conditions d'apprentissage et de réussite des élèves... -sont à analyser sérieusement.

Pour toutes ces raisons, la FSU continue de réclamer l'abrogation et la réécriture totale du décret de janvier 2013 et de son décret complémentaire.

Pour finir, sur un autre sujet, nous souhaitons que les choses soient clarifiées par rapport aux responsabilités engagées, en matière de sécurité, par les équipes enseignantes, et notamment les directeurs et les directrices, lors des kermesses et fêtes d'école de fin d'année.